

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Objectif

Tel qu'indiqué dans l'[Avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire commercialisés au Canada — Phase 1](#) (l'avis) et conformément à l'[article 49](#) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* [LCPE], le gouvernement du Canada fournit un résumé des renseignements reçus en réponse à l'avis, qui a été publié dans la partie I de la *Gazette du Canada* le 17 novembre 2018 conformément à l'[article 46](#) de la LCPE. L'avis a permis de recueillir des renseignements auprès des fabricants et des importateurs (p. ex., les quantités et les utilisations) sur environ 800 composés d'ammonium quaternaire (CAQ) pour l'année civile 2017. L'information sera utilisée pour appuyer l'établissement des priorités et soutenir les futures évaluations des risques.

Le présent document offre un aperçu des renseignements recueillis dans le cadre de cette initiative en date du 4 décembre 2019, incluant notamment:

- le type de soumission;
- les substances déclarées;
- les substances fabriquées ou importées;
- les secteurs industriels en cause;
- les fonctions des substances et leurs applications commerciales;
- les usages prévus (dans le cadre d'activités commerciales, d'activités domestiques et d'utilisation par des enfants).

Il convient de noter que ce document n'évalue pas les risques que ces substances peuvent présenter pour l'environnement ou la santé des Canadiens.

Les tableaux récapitulatifs présentés dans ce résumé contiennent, dans certains cas, des données découlant de renseignements commerciaux confidentiels. Veuillez noter qu'afin de protéger les renseignements commerciaux confidentiels, certaines quantités ont été présentées sous forme de plages de valeurs et certains éléments de données qualitatifs ont été exclus. Les données qualitatives comprennent des renseignements qui caractérisent et catégorisent l'information (p. ex., des noms d'entreprise, des codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN], des usages spécifiques, des codes de la fonction des substances et des codes d'application). Puisque l'ensemble de données ne comprend pas de renseignements commerciaux confidentiels, il est possible que les chiffres présentés soient une sous-estimation.

Les renseignements non confidentiels reçus sont disponibles via le [Portail des données ouvertes du gouvernement du Canada](#) sous forme de fichiers Excel et CSV qui donnent une vue plus détaillée de l'ensemble de données, y compris une liste des substances pour lesquelles aucune information n'a été soumise.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Contexte

Le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) est une initiative du gouvernement du Canada visant à réduire les risques que présentent les substances pour les Canadiens et l'environnement. Dans le cadre du PGPC, le gouvernement recueille les renseignements disponibles pour soutenir l'établissement des priorités et les activités d'évaluation et de gestion des risques. Diverses approches peuvent être utilisées, telles que le recours à des initiatives de collecte de renseignements obligatoires émises en vertu de la LCPE, des initiatives volontaires de collecte de renseignements, la recherche, le suivi et la surveillance, ainsi que les activités de coopération internationale.

L'initiative sur les composés d'ammonium quaternaire — Phase 1 (CAQ — Phase 1) a permis de recueillir des renseignements sur 809 substances commercialisées en 2017. Les substances ont été divisées en deux parties, selon les exigences en matière de renseignement pour les différentes substances :

- La partie 1 contenait 721 substances et 21 substances maquillées.
- La partie 2 contenait 67 substances.

Les substances de la partie 2 avaient également été recensées lors de la mise à jour de l'inventaire de 2017. Cette mise à jour a permis de recueillir des données pour les années civiles 2014 et 2015 (les détails se trouvent dans [l'avis](#)). Toute information fournie lors de la mise à jour de l'inventaire de 2017 n'avait pas à être déclarée dans l'initiative sur les CAQ — Phase 1.

Les organisations qui ne répondaient pas aux exigences de déclaration de l'annexe 2 de l'avis, mais qui avaient un intérêt commercial pour les substances (qu'il soit passé, futur ou potentiel) étaient invitées à se manifester à titre d'intervenants en remplissant une Déclaration des parties intéressées.

Résumé des renseignements recueillis

Le tableau 1 ci-dessous ventile le nombre de soumissions reçues par type de soumission : 1) Article 46 (soumissions obligatoires), 2) Déclaration des parties intéressées (soumissions volontaires), et 3) Déclaration de non-implication (soumissions volontaires). Le tableau 2 ci-dessous ventile le nombre de substances uniques déclarées par type de soumission et par activité relatifs à la substance. Il y a 162 organisations distinctes qui ont fourni des soumissions pour 358 substances distinctes. Ces renseignements étaient fournis soit par des soumissions à l'article 46, soit par des déclarations des parties intéressées, ou les deux. D'après les résultats du tableau 1, il y a plus de soumissions que d'organisations, étant donné que certaines organisations ont fourni à la fois une soumission conformément à l'article 46 et une déclaration des parties intéressées. Une organisation ne peut pas soumettre de Déclaration de non-implication si elle a fourni l'un des deux autres types de soumissions. Les Déclarations de non-implication ne sont pas propres à une substance : elles s'appliquent à toutes les substances figurant dans l'avis.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Les Déclarations des parties intéressées peuvent avoir été soumises par des entreprises qui ont un intérêt à l'égard de ces substances ou une activité avec celles-ci qui n'atteint pas les seuils de déclaration.

Il est possible de consulter la liste des substances pour lesquelles aucun renseignement n'a été obtenu dans l'onglet «No response (Pas de réponse) » du rapport Excel.

Tableau 1 : Soumissions reçues pour les CAQ — Phase 1

Type de soumission	Nombre de soumissions reçues
Article 46	106
Déclaration des parties intéressées	87
Déclaration de non-implication	135

Tableau 2 : Substances déclarées

Données reçues	Nombre de substances
Type de soumission	
Article 46	184
Déclaration des parties intéressées	326 ¹
Article 46 et Déclaration des parties intéressées (total des substances distinctes déclarées)	358
Activité déclarée à travers des soumissions conformément à l'article 46	
Fabrication ²	6
Importation ³	182

Référence pour le tableau 2 : Onglets « SHI (DPI) » et « Section 5 –Activity (Activité) » du rapport Excel pour la liste des substances déclarées par les parties intéressées, et les substances fabriquées et importées, respectivement.

¹ 174 des 326 substances ont été déclarées par le biais de Déclaration des parties intéressées uniquement.

² La fabrication fait référence à la création ou la production de la substance elle-même et comprend à la fois la production intentionnelle et fortuite de la substance. La fabrication ne désigne pas la fabrication d'un mélange, d'un produit ou d'un article manufacturé contenant la substance.

³ L'importation fait référence à une importation de la substance seule ou à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids (p/p %) dans un mélange, un produit ou un article manufacturé.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Tableau 3 : Substances fabriquées en 2017 en des quantités totales supérieures à 100 kg.

Quantité totale (plage en kg)	N° CAS	Nom de la substance
100 000 à 1 000 000	69418-26-4	Chlorure de 2-acryloyloxy-N,N,N-triméthyléthanaminium polymérisé avec l'acrylamide
	61789-71-7	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle de coco diméthyles, chlorures
10 000 à 100 000	32555-39-8	Chlorure de diallyldiméthylammonium polymérisé avec le glyoxal et l'acrylamide
1 000 à 10 000	12217-48-0	Chlorure de 2-[2-[4-[(2-cyanoéthyl)méthylamino]phényl]vinyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium
100 à 1 000	569-64-2	Chlorure de [4-[α-[4-(diméthylamino)phényl]benzylidène]cyclohexa-2,5-dièn-1-ylidène]diméthylammonium
	68409-66-5	Molybdophosphate de (4-[[4-(diéthylamino)phényl][4-(éthylamino)-1-naphtyl]méthylène]cyclohexa-2,5-dièn-2-ylidène)diéthylammonium

Tableau 4 : Substances importées⁴ en 2017 en des quantités totales supérieures à 100 000 kg.

Quantité totale (plage en kg)	N° CAS	Nom de la substance
> 10 000 000	69418-26-4	Chlorure de 2-acryloyloxy-N,N,N-triméthyléthanaminium polymérisé avec l'acrylamide
	157905-74-3	2-Hydroxy-N,N-bis(2-hydroxyéthyl)-N-méthyléthanaminium, estérifié avec des acides gras en C16-18 et en C18 insaturés, sulfates de méthyle (sels)
1 000 000 à 10 000 000	35429-19-7	Chlorure de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium polymérisé avec l'acrylamide
	67-48-1	Chlorure de choline
	68953-58-2	Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite

⁴ L'importation fait référence à une importation de la substance seule ou à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids (p/p %) dans un mélange ou un produit (elle ne comprend pas l'importation d'articles manufacturés).

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

	26062-79-3	Chlorure de diallyldiméthylammonium homopolymérisé
100 000 à 1 000 000	112-02-7	Chlorure de cétrimonium
	4292-10-8	Hydroxyde de (carboxyméthyl)diméthyl-3-[(1-oxododécyl)amino]propylammonium
	55636-09-4	Dichlorure de (2-hydroxytriméthylène)bis(triméthylammonium)
	58627-30-8	Chlorure de 3-méthacrylamido-N,N,N-triméthylpropan-1-aminium
	68139-30-0	N-(3-Aminopropyl)-2-hydroxy-N,N-diméthyl-3-sulfopropan-1-aminium, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes
	68956-79-6	Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyle en C12-18 [(éthylphényl)méthyl]diméthyles, chlorures
	70955-34-9	Produits de réactions d'acides gras de tallöl avec le 2-[(2-aminoéthyl)amino]éthanol, quaternarisés avec le sulfate de diéthyle
	61789-40-0	3-Amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthylpropan-1-aminium, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes
	68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-16 diméthyles, chlorures
	44992-01-0	Chlorure de [2-(acryloyloxy)éthyl]triméthylammonium
	61791-10-4	Chlorures d'alkyl(de noix de coco)hydroxyéthyl)méthylammonium quaternaire, éthoxylés
	68391-01-5	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-18 diméthyles, chlorures
	180685-83-0	Tannins polymérisés avec le chlorure de N,N,N-triméthyl-2-[(1-oxo-2-propényl)oxy]éthanaminium, greffé
	26590-05-6	Chlorure de diallyldiméthylammonium polymérisé avec l'acrylamide
	7173-51-5	Chlorure de didécylidiméthylammonium
68607-28-3	Dichlorures de di[alkyl(de coco)]tétraméthyl(oxydiéthylène)diammonium	

Référence pour les tableaux 3 et 4 : Onglet « Section 7 Quantity (Quantités) » du rapport Excel pour une liste des substances et de leurs quantités.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Tableau 5 : Cinq principaux secteurs industriels rapportés

Code SCIAN ⁵	Secteurs
446120	Magasins de cosmétiques, de produits de beauté et de parfums
418410	Grossistes-marchands de produits chimiques et de produits analogues (sauf agricoles)
325620	Fabrication de produits de toilette
325610	Fabrication de savons et d'autres produits nettoyants
414520	Grossistes-marchands d'articles de toilette, de cosmétiques et d'articles divers

Référence pour le tableau 5 : Onglet « Section 6 NAICS (SCIAN) » du rapport Excel.

Tableau 6 : Dix principaux codes de fonction des substances basés sur les quantités totales les plus élevées pour les substances qui sont seules, dans des mélanges ou dans des produits seulement.

Fonction de la substance		Nombre de substances déclarées	Quantité totale (plage en kg)
Code	Description		
U010	Agents de finition	38	> 10 000 000
U025	Additifs propres à la production de pétrole	19	1 000 000 à 10 000 000
U028	Agents de séparation des solides	11	1 000 000 à 10 000 000
U031	Agents de surface	65	1 000 000 à 10 000 000
U015	Intermédiaires	6	1 000 000 à 10 000 000
U026	Additifs qui autrement ne figurent pas dans ce tableau ⁶	9	1 000 000 à 10 000 000
U032	Régulateurs de viscosité	13	100 000 à 1 000 000
U007	Inhibiteurs de corrosion et agents anti-incrustants	12	100 000 à 1 000 000
U062	Ingrédients actifs dans les produits de santé	18	100 000 à 1 000 000
U034	Additifs de peinture et de revêtement qui autrement ne figurent pas dans ce tableau	17	100 000 à 1 000 000

⁵ [Codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\)](#).

⁶ N'inclut pas les additifs propres à la production de pétrole. Consultez l'onglet « U Codes » du rapport Excel afin d'obtenir la liste complète pour comprendre toutes les exclusions.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Tableau 7 : Dix principaux codes d'application basés sur les quantités totales les plus élevées pour les substances qui sont seules, dans des mélanges ou dans des produits seulement.

Application		Nombre de substances déclarées	Quantité totale (plage en kg)
Code	Description		
C106	Lavage du linge et de la vaisselle	20	> 10 000 000
C107	Traitement de l'eau	20	1 000 000 à 10 000 000
C463	Extraction pétrolière et gazière	32	1 000 000 à 10 000 000
C404	Carburants et produits, mélanges ou articles manufacturés connexes	7	1 000 000 à 10 000 000
C302	Produits, mélanges ou articles manufacturés en papier	26	1 000 000 à 10 000 000
C108	Soins personnels et cosmétiques	78	1 000 000 à 10 000 000
C105	Nettoyage et entretien de mobilier	34	1 000 000 à 10 000 000
C301	Emballage alimentaire	19	100 000 à 1 000 000
C202.01	Peintures et revêtements	18	100 000 à 1 000 000
C563	Médicaments	13	100 000 à 1 000 000

Les tableaux 6 et 7 ne comprennent pas les renseignements pour les codes U999 et C999 (autre). Les données soumises pour ces codes sont des descriptions écrites. Elles ne sont pas présentées en raison d'allégations de renseignements commerciaux confidentiels et de l'étendue des descriptions reçues. Les tableaux 6 et 7 présentent des données groupées. Les données connexes dans le rapport Excel sont donc plus détaillées, mais représentent un sous-ensemble plus petit des données ci-dessus afin de protéger la confidentialité.

Référence pour les tableaux 6 et 7 : Onglet « Section 8 U & C Codes » du rapport Excel.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Tableau 8 : Substances destinées à un usage commercial ou domestique, et à une utilisation par ou pour des enfants de 14 ans et moins

Données reçues	Nombre de substances
Déclaration par des organisations qui ont fabriqué la substance ou l'ont importée seule ou dans un mélange ou un produit⁷	
Destinée à un usage commercial	120
Destinée à un usage domestique	111
Destinée à une utilisation par ou pour des enfants de 14 ans et moins	44
Déclaration par des organisations qui ont importé la substance contenue dans un article manufacturé⁸	
Destinée à un usage commercial	0
Destinée à un usage domestique	10
Destinée à une utilisation par ou pour des enfants de 14 ans et moins	0

Référence pour le tableau 8 : Onglets « Section 8 U & C Codes » et « Section 9 » du rapport Excel.

Les tableaux 9, 10 et 11 ci-dessous présentent les substances dont les quantités étaient les plus élevées destinées à un usage commercial, à un usage domestique ou à une utilisation par ou pour des enfants de 14 ans et moins, qu'elles soient seules, dans des mélanges ou dans des produits.

Référence pour les tableaux 9, 10 et 11 : Onglet « Section 8 U & C Codes » du rapport Excel.

Tableau 9 : Substances destinées à un usage commercial dont la quantité totale est supérieure à 100 000 kg

N° CAS	Nom de la substance	Plage de quantité (kg)
67-48-1	Chlorure de choline	1 000 000 à 10 000 000
69418-26-4	Chlorure de 2-acryloyloxy-N,N,N-triméthyléthaniminium polymérisé avec l'acrylamide	1 000 000 à 10 000 000
68953-58-2	Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	1 000 000 à 10 000 000

⁷ D'après les données reçues en réponse à l'article 8 de l'avis.

⁸ D'après les données reçues en réponse à l'article 9 de l'avis.

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

26062-79-3	Chlorure de diallyldiméthylammonium homopolymérisé	100 000 à 1 000 000
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-16 diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000
55636-09-4	Dichlorure de (2-hydroxytriméthylène)bis(triméthylammonium)	100 000 à 1 000 000
61791-10-4	Chlorures d'alkyl(de noix de coco)hydroxyéthyl)méthylammonium quaternaire, éthoxylés	100 000 à 1 000 000
61789-40-0	3-Amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthylpropan-1-aminium, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	100 000 à 1 000 000
44992-01-0	Chlorure de [2-(acryloyloxy)éthyl]triméthylammonium	100 000 à 1 000 000
68391-01-5	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-18 diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000
68139-30-0	N-(3-Aminopropyl)-2-hydroxy-N,N-diméthyl-3-sulfopropan-1-aminium, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	100 000 à 1 000 000
112-02-7	Chlorure de cétrimonium	100 000 à 1 000 000
180685-83-0	Tannins polymérisés avec le chlorure de N,N,N-triméthyl-2-[(1-oxo-2-propényl)oxy]éthanaminium, greffé	100 000 à 1 000 000
70955-34-9	Produits de réactions d'acides gras de tallöl avec le 2-[(2-aminoéthyl)amino]éthanol, quaternarisés avec le sulfate de diéthyle	100 000 à 1 000 000
157905-74-3	2-Hydroxy-N,N-bis(2-hydroxyéthyl)-N-méthyléthanaminium, estérifié avec des acides gras en C16-18 et en C18 insaturés, sulfates de méthyle (sels)	100 000 à 1 000 000
61789-71-7	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle de coco diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000
7173-51-5	Chlorure de didécyldiméthylammonium	100 000 à 1 000 000
68956-79-6	Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyle en C12-18 [(éthylphényl)méthyl]diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000
68607-28-3	Dichlorures de di[alkyl(de coco)]tétraméthyl(oxydiéthylène)diammonium	100 000 à 1 000 000

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Tableau 10 : Substances destinées à un usage domestique dont la quantité totale est supérieure à 100 000 kg

N° CAS	Nom de la substance	Plage de quantité (kg)
157905-74-3	2-Hydroxy-N,N-bis(2-hydroxyéthyl)-N-méthyléthaniminium, estérifié avec des acides gras en C16-18 et en C18 insaturés, sulfates de méthyle (sels)	1 000 000 à 10 000 000
69418-26-4	Chlorure de 2-acryloyloxy-N,N,N-triméthyléthaniminium polymérisé avec l'acrylamide	1 000 000 à 10 000 000
35429-19-7	Chlorure de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium polymérisé avec l'acrylamide	1 000 000 à 10 000 000
61789-40-0	3-Amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthylpropan-1-aminium, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	100 000 à 1 000 000
26062-79-3	Chlorure de diallyldiméthylammonium homopolymérisé	100 000 à 1 000 000
61791-10-4	Chlorures d'alkyl(de noix de coco)hydroxyéthyl)méthylammonium quaternaire, éthoxylés	100 000 à 1 000 000
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-16 diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000
112-02-7	Chlorure de cétrimonium	100 000 à 1 000 000
67-48-1	Chlorure de choline	100 000 à 1 000 000
68391-01-5	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-18 diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000
4292-10-8	Hydroxyde de (carboxyméthyl)diméthyl-3-[(1-oxododécyl)amino]propylammonium	100 000 à 1 000 000

Information reçue en réponse à l'avis concernant certains composés d'ammonium quaternaire – Phase 1

Tableau 11 : Substances destinées à une utilisation par ou pour des enfants de 14 ans ou moins dont la quantité totale est supérieure à 100 000 kg

N° CAS	Nom de la substance	Plage de quantité (kg)
61789-40-0	3-Amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthylpropan-1-aminium, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	100 000 à 1 000 000
67-48-1	Chlorure de choline	100 000 à 1 000 000
69418-26-4	Chlorure de 2-acryloyloxy-N,N,N-triméthyléthanaminium polymérisé avec l'acrylamide	100 000 à 1 000 000
157905-74-3	2-Hydroxy-N,N-bis(2-hydroxyéthyl)-N-méthyléthanaminium, estérifié avec des acides gras en C16-18 et en C18 insaturés, sulfates de méthyle (sels)	100 000 à 1 000 000
68391-01-5	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyle en C12-18 diméthyles, chlorures	100 000 à 1 000 000

Le tableau 12 présente le code d'application le plus fréquemment déclaré pour un usage domestique d'articles manufacturés importés.

Référence pour le tableau 12 : Onglet « Section 9 » du rapport Excel.

Tableau 12 : Code d'application le plus fréquemment déclaré pour un usage domestique

Nombre de déclarations	Code de l'application	Titre
10	C108	Soins personnels et cosmétiques

Personnes-ressources

Si vous avez des questions sur les renseignements recueillis lors de l'initiative sur les composés d'ammonium quaternaire — Phase 1, veuillez communiquer avec nous au moyen de la [Ligne d'information de la gestion des substances](#).